



Toulouse le 27 janvier 2021

Objet : Dépendance ASH 19 janvier 2021

Le 13 janvier 2021, à l'occasion d'une séance publique à l'Assemblée Nationale, Brigitte Bourguignon, Ministre déléguée chargée de l'autonomie a fait savoir que la loi « Grand Âge et Autonomie » serait discutée « au terme de la crise sanitaire ».

Depuis le début du quinquennat actuel, la réforme du Grand Âge est régulièrement évoquée, sans qu'une date ne soit fixée, et toujours remis à plus tard !

Les différents acteurs du secteur ont fait part de leur incompréhension. Selon Jérôme GHEDJ, ancien député socialiste et auteur d'un rapport sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées, remis en 2020 à Olivier Véran, il n'y aura pas de loi Grand Âge et Autonomie avant 2022.

Michèle Delaunay, ancien Ministre déléguée aux personnes âgées et à l'autonomie a également réagi : « Nous le sentions venir, mais aujourd'hui la « suspension » de la loi Grand Âge semble entérinée. Cette loi est, aujourd'hui comme hier, d'une grande urgence car, chaque année, ce sont des milliers de Grands Âgés qui n'en bénéficieront pas ».

De son côté, Didier Sapy, Directeur de la Fnaqpa (Fédération Nationale d'Établissements pour Personnes Âgées non Lucratifs) se pose la question du ministère de Brigitte Bourguignon : « c'est la finalité même de son ministère qui serait remise en question ».

Pour Pascal Champvert, Président de l'AD-PA (Association des Directeurs au Service des Personnes Âgées), « cette loi est indispensable. La crise sanitaire l'a une nouvelle fois prouvée. Il faut donc qu'elle soit votée avant la fin du quinquennat. On a supporté un report de Nicolas Sarkozy. On a supporté un report de François Hollande, on ne le supportera pas une troisième fois ».

Hugues Vidor, Directeur Général de la Fédération Nationale d'Aides, d'Accompagnement et de Soins à la Personne (ADEDOM) se dit très inquiet : « Entre la revalorisation des salaires, les questions de financement, la gouvernance, l'organisation du secteur, les urgences sont multiples et la réforme devait y répondre. Nous n'allons pas pouvoir continuer très longtemps comme cela ».

Pour Antoine Masson, Directeur d'Anjou Accompagnement, un service de soins à la personne, « c'est un scandale ! Comment peut-on manquer à ce point à sa parole ... c'est une faute politique... ».

--- --